



L'Académie Nationale de Chirurgie s'oppose à la création de quotas pour la participation des femmes oratrices et modératrices en congrès et propose une charte d'engagement

Contexte

Des groupes de femmes chirurgiennes se forment actuellement pour faire avancer la position des femmes dans les congrès de chirurgie. Bien que l'objectif de promouvoir la représentation féminine soit pleinement légitime et partagé, la solution des quotas (idée suggérée par ces groupes) soulève des risques sérieux de dérive et pourrait nuire aux valeurs fondatrices de notre institution. Afin de ne pas nous retrouver dans une situation où des quotas seraient imposés, l'Académie Nationale de Chirurgie prend les devants et propose une alternative constructive : l'adoption d'une charte de promotion de la parité garantissant un progrès durable sans rigidité imposée.

Quelques chiffres

- Les femmes représentent aujourd'hui environ 30 % des chirurgiens en France, un chiffre variable en fonction des spécialités chirurgicales et en augmentation continue grâce à la féminisation des promotions médicales (source : Conseil national de l'Ordre des médecins, 2023).
- Parmi les orateurs et modérateurs de nos manifestations, la représentation féminine est de l'ordre de 15 à 20 %, ce qui traduit un potentiel de progression.
- Chez les chirurgiens de moins de 40 ans, les femmes représentent près de 40 % des effectifs, ce qui illustre un vivier croissant qu'il convient d'accompagner plutôt que d'enfermer dans une logique de quota.

Pourquoi s'opposer aux quotas ?

1 Les quotas créent une discrimination positive contre-productive. Ils imposent un critère unique (le sexe) au détriment des compétences, de l'expérience et de l'expertise. Ils risquent de générer un sentiment d'illégitimité chez les femmes sélectionnées : la crainte de n'être perçues que comme un « chiffre à atteindre ». Ils pourraient pénaliser les jeunes femmes en priorité : les organisateurs, sous contrainte, pourraient se tourner vers des profils plus établis pour répondre rapidement aux quotas.

2 Les quotas rigidifient l'organisation scientifique. Ils limitent la liberté des organisateurs à composer des panels adaptés à la thématique et au niveau d'expertise requis. Ils freinent la diversité sous d'autres formes : ouverture internationale, diversité des parcours et des générations.

3 Notre Académie veut porter un message d'excellence, non de contrainte. Elle a pour objectif de promouvoir la parité par l'exemplarité et la valorisation des compétences, non par l'imposition administrative. La reconnaissance des femmes comme oratrices et modératrices doit découler de leur mérite, afin de garantir leur pleine légitimité dans notre communauté. Une démarche d'accompagnement structuré permet de progresser sans heurter ni diviser, dans un esprit d'ouverture et de respect des valeurs de notre institution.

La charte d'engagement de l'Académie Nationale de Chirurgie

Dans ce contexte, l'ANC a adopté une charte de promotion de la diversité et de la parité, prévoyant :

- 1** Des objectifs à atteindre dans des délais variables selon les disciplines
- 2** Un suivi annuel avec publication des indicateurs de progression
- 3** Une vigilance systématique des académiciens sur la diversité des panels lors de la constitution des groupes de travail et des programmes scientifiques.

Conclusion

Les quotas sont une solution simpliste à un problème complexe. Ils risquent de nuire à la cohésion et à la crédibilité des femmes dans notre Académie.

La charte offre un cadre ambitieux, juste et fédérateur, qui engage l'Académie Nationale de Chirurgie dans un progrès durable et respectueux des valeurs d'éthique et d'excellence scientifique de ses membres. La démarche de l'Académie Nationale de Chirurgie vise à assurer l'égalité des chances, et non la parité imposée, en garantissant à chaque intervenant la reconnaissance de ses compétences.

Adopté à l'unanimité par le conseil d'administration le 24/07/2025